

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 2 -

Délibération n° 1

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Cotisation complémentaire SIVU « pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui »

Suite à l'accord de principe des conseils municipaux (le 18 octobre à Rosans), le conseil syndical du SIVU a délibéré le 25 octobre pour décider une participation supplémentaire de 1 € par habitant en plus de la participation déjà demandée de 2,60 € soit une cotisation supplémentaire de 514 € pour Rosans.

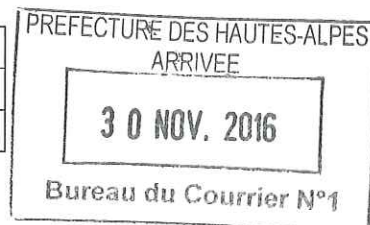
L'article 11 des statuts du SIVU des pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui prévoit que la cotisation est fixée forfaitairement par habitant et pourra être modifiée autant que de besoin par délibération du conseil syndical. Le syndicat demande cependant une formalisation de l'accord des communes.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

ACCEPTÉ la participation supplémentaire de 1 € par habitant soit une cotisation supplémentaire de 514 € pour le SIVU des « Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui ».

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	9
Nombre de votants	9

Pour	9
Contre	0
Abstention	0



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.  
Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016  
Reçu en Préfecture le : 30.11.2016  
Publié le : 01.12.2016  
Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 4 -

Délibération n° 3

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet Régularisation cadastrale, vente à M. et Mme Joël Papegay

Les biens de la succession de Monsieur Broche ont été vendus à Monsieur et Madame Joël Papegay.

Pour permettre la régularisation de la construction de leur terrasse sur le domaine public, l'étude de Maître Tudès demande une nouvelle délibération de cession à leur profit.

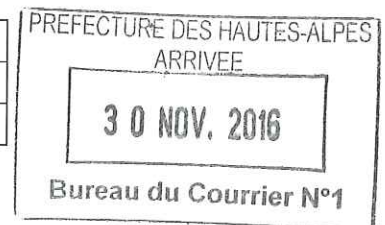
Pour compléter les délibérations des 12 août 2013, 12 mai 2016 et 28 juin 2016

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Autorise la cession des parcelles de 38 m<sup>2</sup> et 47 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame Joël Papegay au prix de 1 € le m<sup>2</sup>.

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	11

Pour	11
Contre	0
Abstention	0



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.  
Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016  
Reçu en Préfecture le : 30.11.2016  
Publié le : 01.12.2016  
Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 5 -

Délibération n° 4

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Motion Lignes SNCF Gap-Grenoble, Briançon-Gap-Valence

L'association des maires ruraux des Hautes-Alpes, AMR05, propose la motion suivante :

Motion en faveur du maintien des lignes SNCF Gap-Grenoble, Briançon-Gap-Valence et la réouverture des Gares de Savines-le-Lac et de la Bâtie-Neuve

Les responsables de la Région Auvergne-Rhône -Alpes souhaitent la fermeture des lignes SNCF GAP-Grenoble et Briançon -Gap -Valence.

L'AMR05 demande le maintien de ces lignes pour leur importance interrégionale pour le déplacement au quotidien des Hauts-Alpins mais aussi pour l'économie touristique de notre département. Demandons à monsieur le Président de la Région PACA d'intervenir auprès de son homologue de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le maintien de ces liaisons inter régionales.

L'AMR05 soutient aussi la demande faite par les Conseillers départementaux du Canton de Chorges pour la mise en place d'arrêt de trains en gares de Savines-le-Lac et de la Bâtie-Neuve, l'installation de distributeurs automatiques de billets. Cela donnerait un nouvel élan à la commune de SAVINES-LE-LAC à grande vocation touristique, supprimerait 300 véhicules jour entre la commune de LA BÂTIE-NEUVE et la ville de GAP.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL  
ADOpte la motion proposée

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	11

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016

Reçu en Préfecture le : 30.11.2016

Publié le : 01.12.2016

Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 6 -

Délibération n° 5

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : SIMPLES 2017, participation de la commune

**Josy Olivier, maire, expose :**

Les organisateurs de la 10<sup>ème</sup> fête des SIMPLES prévue à Rosans les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017 ont fait un dossier de présentation et sollicité divers partenaires. La mairie de Rosans met à disposition personnel et matériel.

En 2007, la mairie de Rosans avait financé l'organisation de la fête des SIMPLES à hauteur de 1 250 €.

Pour lancer l'opération, elle propose dans le cadre du financement participatif de verser une subvention à cette hauteur.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL  
AUTORISE le versement de 1 250 € au syndicat des SIMPLES

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	11

Pour	11
Contre	0
Abstention	0



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.  
Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016  
Reçu en Préfecture le : 30.11.2016  
Publié le : 01.12.2016  
Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 7 -

Délibération n° 6

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : ATSEM, contrat à durée déterminée

Nadège Cettour, adjointe, expose

Le contrat aidé de l'agente qui occupe actuellement le poste d'ATSEM s'achève fin novembre. Elle passe le concours et les résultats ne sont pas encore connus.

Pour finir l'année scolaire, en attendant l'ouverture du poste prévue en mars pour la rentrée 2017, un contrat de remplacement et de mise à disposition de personnel peut être signé avec le centre de gestion des Hautes-Alpes.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la Maire à signer la convention avec le centre de gestion des Hautes-Alpes.

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	11

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.  
Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016  
Reçu en Préfecture le : 30.11.2016  
Publié le : 01.12.2016  
Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 novembre 2016 - 9 h 00 – Point 8 -

Signatures du maire dans le cadre des délégations du conseil

L'an deux mille seize le vingt-quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-11-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE (à partir du point 3). Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à M. GUEYTTE). M. Lionel TARDY.

Mme Chantal BOGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Josy Olivier expose qu'elle a signé :

- STEP Buissons : Le devis de réalisation des essais de réception des réseaux d'assainissement avec la société Comes pour 6485 € HT
- MDE : Le devis pour l'installation électrique du 3<sup>ème</sup> étage avec Avenir Radio pour 5 743 € HT
- MDE : Le devis pour radiateurs et collecteur avec Bordes pour 1 830 € HT



Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.  
Envoyé en Préfecture le : 28.11.2016  
Reçu en Préfecture le : 30.11.2016  
Publié le : 1.12.2016  
Compte rendu sommaire affiché le : 01.12.2016

